

EXTRAIT:



Nombre de membres en exercice : 21

PRESENTS (20) : MM. ABELIN, PEROCHON, SULLI, Mme BARREAU, M. BARBOT, Mme LAVRARD, M. BONNET, Mme BOURAT, M. CHAINE, Mme AZIHARI, MM. MEUNIER, BEN EMBAREK, PREHER, PINNEAU, HENEAU, GAUTHIER, Mme PIAULET, M. MARTIN, Mme PONTHER, M. MELQUIOND

POUVOIRS (1) : M. GUIMARD mandant a pour mandataire M. ABELIN

EXCUSES (0) :

Mme Isabelle BARREAU a été désignée pour remplir la fonction de secrétaire de séance

RAPPORTEUR : Madame Isabelle BARREAU

OBJET : Demande de subvention pour l'Été Châtelleraudais et Jours de Vienne

Depuis plusieurs années, la communauté d'agglomération travaille à multiplier les animations en période estivale dans les communes. Cette opération s'inscrit au coeur de sa politique touristique, et vient conforter l'attractivité du territoire Châtelleraudais.

L'Été Châtelleraudais 2016 s'annonce dense en manifestations de qualité. Avec le programme "Jours de Vienne 2016", la Vienne est à l'honneur sous toutes ses formes.

* * * * *

VU la délibération n°2 du conseil communautaire du 22 avril 2014, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

VU la délibération n° 8 du bureau communautaire du 3 novembre 2014, relative au contrat régional de développement durable 2014-2016,

VU le contrat signé par la CAPC avec la Région en date du 12 janvier 2015,

CONSIDERANT le budget global affecté en 2016 à l'Été Châtelleraudais et à la manifestation "Jours de Vienne",

CONSIDERANT le budget déployé par la collectivité nécessitant un soutien financier du conseil régional et du conseil départemental,

Le bureau communautaire, ayant délibéré, décide :

- d'approuver le plan de financement prévisionnel de l'été Châtelleraudais 2016 et de solliciter les subventions suivantes auprès du conseil régional et du conseil départemental :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS CHATELLERAUDAIS

Délibération du bureau prise par délégation

du 23 mai 2016

n° 9

page 2/2

Dépenses	€ TTC	Recettes	€
Eté Châtelleraudais	47 694 €	Conseil Régional CRDD	11 500 €
		Conseil Départemental	2 300 €
		Auto financement	33 894 €
		TOTAL	47 694 €
Jours de Vienne	166 300 €	Conseil Régional CRDD	13 500 €
		Conseil Départemental	7 700 €
		Auto financement	145 100 €
		TOTAL	166 300 €
TOTAL TTC	213 994 €	TOTAL	213 994 €

- de solliciter un soutien financier total auprès du conseil régional de 25 000 € dans le cadre de la charte des manifestations et auprès du conseil départemental de 10 000 €,
- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à ces dossiers.

Les recettes seront imputées sur la ligne budgétaire : 95.10/7472 et 7473/4400

UNANIMITE

Certifiée exécutoire

Par le président de la communauté d'agglomération

Publié au siège de la CAPC, le 25/05/16

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER

